

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 24 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DENIS Yvon, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/09/2026.

Présents : M. DENIS Yvon, Maire, Mmes : DÉNIEL Daisy, HAMON Marie Christine, KERGOAT Laura, KULIGOWSKI Orlane, LEROY-DENIEL Caroline, PETIBON Véronique, PRIGENT Christine, QUENEA Anne, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : ABGRALL Denis, BODEUR Hervé, BOUGET Ludovic, COSQUER Ludovic, FOLGALVEZ Jean Pierre, LEVER Florian, MARTIN Alexis, METTHEY Jean Paul, SINI Romain

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Finistère
Le : 30/09/2026
Et
Publication ou notification du :
30/09/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. SINI Romain

DEL2026-058 – Appel à projet sécurité du Conseil Départemental pour la mise en place de moyens de vidéoprotection, de visiophone et d'un système d'alerte PPMS.

Une réflexion de mise en place de caméra a déjà été engagée par la Commune pour lutter contre les dégradations qui deviennent récurrentes ces derniers temps. Le Conseil Départemental a mis en place un fonds spécial « appel à projet sécurité » pour aider les communes à financer les équipements de surveillance.

Une étude de faisabilité d'un tel projet a été présentée par la gendarmerie en 2023. Un diagnostic de sûreté, à partir d'une analyse des différents équipements, de dresser une première évaluation des actions à engager pour les bâtiments considérés (salle stéréodémo, Complexe Sportif, Parc de Kernitron, chapelle ND de Kernitron, mairie et WC public). Il convient de rajouter la mise en place de systèmes de protection de l'école publique élémentaire (Mise en place de visiophones et d'un système d'alerte PPMS).

Dans le cadre de ce projet de travaux, Madame Le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à solliciter des financements auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et des autres partenaires.

Le montant prévisionnel de l'opération est en cours d'évaluation. La Commune sollicite une subvention basée sur un montant de travaux estimé à 50 000 € HT pour une prise en charge à 50 % des travaux par le Conseil Départemental.

Le montant des travaux sera transmis dès que les devis auront été signés.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, les conseillers autorisent le Maire à solliciter les financements auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et des autres partenaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 30/09/2026

Le Maire
Yvon DENIS

Secrétaire de séance
M. SINI Romain

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 30/09/2026

Monsieur le Maire
Yvon DENIS

